

## SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT CRÉATIF DE LONGS MÉTRAGES DE FICTION ET D'ANIMATION

### RÉSULTATS 3<sup>e</sup> SESSION (novembre 2014)

**Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont mis sur pied un programme commun visant à promouvoir le développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation par un soutien d'un montant global de 500'000 francs sur 3 ans, à raison de 10 soutiens de 50'000 francs chacun.**

Ce concours s'adresse à des productions dont l'état de développement se situe entre l'écriture d'une première version et le financement du film et qui nécessitent des moyens hors du commun pour leur mise en œuvre.

Lors de sa dernière session du 25 novembre 2014, le jury composé des producteurs Peter-Christian Fueter (Suisse), Geoffroy Grison (France) et Claude Waringo (Luxembourg) a examiné les 8 dossiers soumis au concours et a attribué deux soutiens de 50'000 francs chacun aux projets suivants :

- ***Baby* – scénario de Barbara Kulcsar & Natascha Beller, réalisation Barbara Kulcsar, production Plan B Film GmbH**
- ***Die Dunkelheit in den Bergen* – scénario de Silvio Huonder, réalisation Markus Fischer, production Snakefilm GmbH**

Le jury a relevé que seule une minorité de projets faisaient état de besoins exceptionnels nécessitant une aide au développement créatif. Les deux projets retenus lors de la 3<sup>e</sup> session ont été soutenus pour les raisons suivantes :

L'un des lauréats a été choisi pour le cadre ambitieux et complexe et les difficultés spécifiques au tournage dans un pays comme l'Inde.

L'autre lauréat pour son sujet extraordinaire dans un cadre historique, causant des frais élevés au niveau des recherches et de la reconstitution historiques.

Le jury a souligné en outre la grande qualité artistique de certains projets, même si ceux-ci ont été éliminés dès le début, parce qu'ils n'avaient pas de besoins exceptionnels de développement et les moyens nécessaires par rapport à d'autres.

La prochaine date de dépôt des dossiers de candidature est le **15 avril 2015**. Le jury attribuera les prochains soutiens – en principe deux par session – en juin 2015.

Le règlement et les formulaires relatifs à l'année 2015 peuvent être téléchargés sur nos sites respectifs : [www.ssa.ch](http://www.ssa.ch) et [www.suissimage.ch](http://www.suissimage.ch).

Avec ce programme commun, la SSA et SUISSIMAGE poursuivent leur engagement envers le cinéma suisse en mettant en place un soutien dévolu au développement de la vision du réalisateur / de la réalisatrice, dans un environnement toujours plus exigeant envers les qualités visuelles et narratives d'un film pour le grand écran.

Avec nos cordiales salutations.

Pour la SSA : Jolanda Herradi & David Busset  
Pour SUISSIMAGE : Corinne Frei & Christine Schoder